

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/12/2025 - 8771 - 1968 B 50008 - 906 820 089 - COGNAC DISTRIBUTION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CODIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 105 rue basse de saint martin		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 9 0 6 8 2 0 0 8 9 0 0 0 2 5		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122024						
		N-1 31122023						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	61 512	AG	35 939	25 574	18 855
		Fonds commercial (I)	AH	383 362	AI		383 362	383 362
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN	1 104 088	AO		1 104 088	1 178 327
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	13 360 196	AQ	12 154 385	1 205 810	1 571 678
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 580 282	AS	4 072 164	508 118	586 538
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 992 897	AU	1 669 232	323 665	457 150
		Immobilisations en cours	AV	1 791 394	AW		1 791 394	283 045
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	80 000	CV	80 000		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	3 825 741	BE		3 825 741	1 534 137
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	261 674	BI		261 674	253 834
TOTAL (II)		BJ	27 441 146	BK	18 011 720	9 429 426	6 266 925	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	101 442	BM		101 442	87 952
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	7 950 575	BU	99 520	7 851 055	7 910 015
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	31 489	BW		31 489	29 850
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	548 027	BY	5 440	542 587	635 119
		Autres créances (3)	BZ	1 628 348	CA		1 628 348	1 488 651
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			800 000
Disponibilités		CF	3 772 419	CG		3 772 419	2 068 657	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	84 052	CI		84 052	89 349	
	TOTAL (III)	CJ	14 116 352	CK	104 960	14 011 391	13 109 592	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif *	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	41 557 498	IA	18 116 681	23 440 817	19 376 517	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 12 Juin 2025
Le Président,Signé par :
SCHUMACHER Fabrice
92A30545E6E1401...

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CODIS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 325 164)	DA		1 325 164	1 223 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		2 824 789	634 449
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		152 449	152 449
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		5 094 368	4 311 749
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 803 605	1 786 217
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)			DL	11 200 374	8 108 764
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		251 795	264 423
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)			DR	251 795
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 088 626	1 095 172
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		924 039	1 114 297
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		151 421	145 793
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5 711 449	5 305 153
	Dettes fiscales et sociales	DY		3 054 955	3 239 138
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		38 020	66 377
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		20 138	37 400
TOTAL (IV)			EC	11 988 648	11 003 330
Ecarts de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	23 440 817	19 376 517
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 606 660	9 668 703
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	242	301	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CODIS								Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	69 225 635	FB		FC	69 225 635	70 894 665	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	5 489 666	FE		FF	5 489 666	5 374 977	
		FG	11 558 295	FH		FI	11 558 295	10 887 605	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	86 273 596	FK		FL	86 273 596	87 157 247	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	74 455	60 306	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	617 509	579 681	
	Autres produits (1) (11)					FQ	85 893	84 074	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	87 051 454	87 881 308
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	63 161 543	64 466 395
	Variation de stock (marchandises) *						FT	43 679	(89 298)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	3 842 576	3 830 396
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	(13 491)	7 830
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	6 148 480	6 152 604
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	991 845	990 625
	Salaires et traitements *						FY	7 062 579	6 751 458
	Charges sociales (10)						FZ	1 722 396	1 622 460
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobili-} \\ \text{-sations} \end{array} \right.$	- dotations aux amortissements * (14)				GA	737 268	754 825
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	99 520	92 736
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	107 840	105 468
	Autres charges (12)						GE	58 318	80 411
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	83 962 554	84 765 909
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	3 088 899	3 115 399	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	7 840	12 282
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	587	429
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	31 587	27 110
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	11 381	11 950
Total des produits financiers (V)						GP	43 555	39 489	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	72 760	72 744
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	72 760	72 744	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 205)	(33 255)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 067 534	3 094 426	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS CODIS										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	85 920	27 093	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	13 199	18 519	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	15 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	114 119	45 612	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	16 534	29 324	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	81 212	27 737	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	19 789	88	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	117 535	57 149	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 417)	(11 537)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	737 177	736 154	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	523 336	560 518	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	87 216 968	87 978 690	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	85 413 363	86 192 473	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	1 803 605	1 786 217	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	120 497	115 775	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								IK	2 423	4 629	
	(9)	Dont transferts de charges								HX	179 829	201 971	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5								RC			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								RD			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A1	418 372	395 772	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A2			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)								A3			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								A4	3 308	3 005		
										HS			
										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										117 535		114 119	
										Exercice N-1			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS CODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 23 440 817 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **résultat de 1 803 605 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 16 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur



Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et Méthodes Comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.38 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50% constant
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel :
 - * Cadres : 5% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Agents de maîtrise : 8% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Employés : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Application de la nouvelle méthode de valorisation ANC 2021.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2024 à **599 469 euros**.



Eléments significatifs

La SAS CODIS a opté le 01/07/2007 pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société fille du groupe SAINT MARTIN.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée. L'économie d'impôt liée aux déficits est conservée provisoirement par la mère.

En cas de résultat bénéficiaire, dans le délai de prescription, la fille pourra imputer ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera pas, alors, redevable que de l'impôt dû à l'État en l'absence d'intégration.

Projets :

M. Schuhmacher a pour projet le remodeling du magasin, l'aménagement du parking, la création d'ombrières photovoltaïques et l'aménagement des façades.
=> Les travaux ont débutés

Parrainage :

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de CODIS de la façon suivante :

Limoise Distribution à Issoudun : 24%
SMC Lagord à Lagord : 19%
Sodisur à Surgères : 19%
Trente Ormeaux Distribution à Niort : 19%
Sud Vendée Distribution à Fontenay le Compte : 19%

Restructuration juridique CODIS / SCI DES PETITS CHAMPS :

Apport de 8 998 parts sociales de la SCI PETITS CHAMPS (99,98% du Capital) détenues par M. F. Schuhmacher dans la SAS CODIS
Apport évalué à 2 291 604€ (selon Valorisation de la SCI au 31/12/2024)
50 632 nouvelles actions pour M. F. Schuhmacher à 2€ sont créées dans la SAS CODIS (101 264€) => Nouveau capital social : 1 325 164€
Prime d'apport: 2 190 340€ (2 291 604 - 101 264€)

COGNAC DISTRIBUTION - CODIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 325 164 euros

Siège social : 105 rue Basse Saint Martin - 16100 COGNAC

906 820 089 RCS ANGOULEME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 803 604,63 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes 1 504 061,14 euros
Soit 2,27 euros par action

Le solde 299 543,49 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 5 393 911,13 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 504 061,14 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement ce jour en numéraire ou par inscription en compte courant.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 003 598,00 euros, soit 1,64 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 003 598,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 771 057,00 euros, soit 1,26 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 771 057,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 1 003 598,00 euros, soit 1,64 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 003 598,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Fabrice SCHUHMACHER**

Signé par :



SCHUHMACHER Fabrice

92A3D545E6E1401...

Certifié conforme
Le Président,

COGNAC DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 325 164 €
Siège social : 105 rue Basse Saint Martin
16100 COGNAC

N° SIRET : 906 820 089 00025
Code APE : 4711F
RCS ANGOULÊME : 906 820 089

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux associés de la société COGNAC DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGNAC DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

CS

.../...

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au « nombre de factures concernées » prévues par cet article.

CG

.../...

.../...

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

69.

.../...

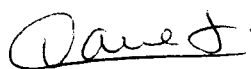
.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 28 mai 2025

Pour la SAS DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux comptes,



Christine JANET



Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	61 512,21	35 938,55	25 573,66	18 854,89
	Fonds commercial (1)	383 361,89		383 361,89	383 361,89
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 104 088,00		1 104 088,00	1 178 327,34
	Constructions	13 360 195,81	12 154 385,45	1 205 810,36	1 571 677,82
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 580 282,13	4 072 164,07	508 118,06	586 537,73
	Autres immobilisations corporelles	1 992 897,44	1 669 232,22	323 665,22	457 150,08
	Immobilisations en cours	1 791 394,00		1 791 394,00	283 044,63
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	80 000,00	80 000,00		
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	3 825 740,67		3 825 740,67	1 534 136,67
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	261 674,05		261 674,05	253 833,62
TOTAL (II)		27 441 146,20	18 011 720,29	9 429 425,91	6 266 924,67
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	101 442,47		101 442,47	87 951,85
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 950 574,95	99 520,15	7 851 054,80	7 910 014,75
	Avances et Acomptes versés sur commandes	31 488,84		31 488,84	29 850,00
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	548 026,79	5 440,24	542 586,55	635 118,71
	Autres créances	1 628 347,86		1 628 347,86	1 488 650,83
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				800 000,00
	DISPONIBILITES	3 772 418,96		3 772 418,96	2 068 657,24
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	84 052,00		84 052,00	89 348,79
	TOTAL (III)	14 116 351,87	104 960,39	14 011 391,48	13 109 592,17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		41 557 498,07	18 116 680,68	23 440 817,39	19 376 516,84

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 325 164,00	1 223 900,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 824 789,00	634 449,00
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	152 449,02	152 449,02
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 094 367,64	4 311 748,69
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 803 604,63	1 786 216,95
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	11 200 374,29	8 108 763,66
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	251 795,00	264 423,00
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	Total des provisions	251 795,00	264 423,00
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 088 625,89	1 095 171,68
	Emprunts et dettes financières divers (3)	924 038,68	1 114 297,43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	151 420,90	145 792,89
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 711 449,04	5 305 152,91
	Dettes fiscales et sociales	3 054 955,28	3 239 138,38
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	38 020,00	66 377,17
	Produits constatés d'avance (1)	20 138,31	37 399,72
TOTAL PASSIF	Total des dettes	11 988 648,10	11 003 330,18
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 440 817,39	19 376 516,84
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 803 604,63	1 786 216,95
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		9 606 659,80	9 668 702,90
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		241,72	300,54
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024		31/12/2023
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	69 225 634,72		69 225 634,72
	Production vendue (Biens)	5 489 665,78		5 489 665,78
	Production vendue (Services et Travaux)	11 558 295,00		11 558 295,00
	Montant net du chiffre d'affaires	86 273 595,50		86 273 595,50
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			74 455,40
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			617 509,49
	Autres produits			85 893,33
	Total des produits d'exploitation (1)			87 051 453,72
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			63 161 543,20
	Variation de stock			43 679,07
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 842 576,26
	Variation de stock			(13 490,62)
	Autres achats et charges externes			6 148 480,22
	Impôts, taxes et versements assimilés			991 844,89
	Salaires et traitements			7 062 579,26
	Charges sociales du personnel			1 722 396,45
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			737 267,73
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			99 520,15
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			107 840,00
	Autres charges			58 317,84
	Total des charges d'exploitation (2)			83 962 554,45
RESULTAT D'EXPLOITATION				3 088 899,27



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 088 899,27	3 115 398,91
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	7 840,43	12 281,91
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	586,99	429,00
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	31 587,21	27 110,02
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 380,72	11 949,67
Total des produits financiers		43 554,92	39 488,69
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	72 760,33	72 743,90
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		72 760,33	72 743,90
RESULTAT FINANCIER		(29 205,41)	(33 255,21)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 067 534,29	3 094 425,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	85 920,01	27 093,32
	Sur opérations en capital	13 198,74	18 518,91
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 000,00	
	Total des produits exceptionnels	114 118,75	45 612,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	16 533,64	29 324,26
	Sur opérations en capital	81 212,39	27 736,65
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 789,38	87,98
	Total des charges exceptionnelles	117 535,41	57 148,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 416,66)	(11 536,66)
PARTICIPATION DES SALARIES		737 177,00	736 154,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		523 336,00	560 518,00
TOTAL DES PRODUITS		87 216 967,82	87 978 690,44
TOTAL DES CHARGES		85 413 363,19	86 192 473,49
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 803 604,63	1 786 216,95
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 423,15	4 628,62



Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS CODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2024**, dont le total est de **23 440 817** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **résultat de 1 803 605** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 6 à 16 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et Méthodes Comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.38 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50% constant
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel :
 - * Cadres : 5% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Agents de maîtrise : 8% dégressif jusqu'à 50 ans
 - * Employés : 10% dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Application de la nouvelle méthode de valorisation ANC 2021.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2024 à **599 469 euros.**





Éléments significatifs

La SAS CODIS a opté le 01/07/2007 pour le régime de l'intégration fiscale. Elle est la société fille du groupe SAINT MARTIN.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt est celle où les charges sont supportées par chaque société intégrée. L'économie d'impôt liée aux déficits est conservée provisoirement par la mère.

En cas de résultat bénéficiaire, dans le délai de prescription, la fille pourra imputer ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera pas, alors, redevable que de l'impôt dû à l'État en l'absence d'intégration.

Projets :

M. Schuhmacher a pour projet le remodeling du magasin, l'aménagement du parking, la création d'ombrières photovoltaïques et l'aménagement des façades.
=> Les travaux ont débutés

Parrainage :

Dans le cadre des conventions de parrainage, les sociétés suivantes se sont engagées à couvrir les besoins d'exploitation de CODIS de la façon suivante :

Limoise Distribution à Issoudun : 24%
SMC Lagord à Lagord : 19%
Sodisur à Surgères : 19%
Trente Ormeaux Distribution à Niort : 19%
Sud Vendée Distribution à Fontenay le Compte : 19%

Restructuration juridique CODIS / SCI DES PETITS CHAMPS :

Apport de 8 998 parts sociales de la SCI PETITS CHAMPS (99,98% du Capital) détenues par M. F. Schuhmacher dans la SAS CODIS
Apport évalué à 2 291 604€ (selon Valorisation de la SCI au 31/12/2024)
50 632 nouvelles actions pour M. F. Schuhmacher à 2€ sont créées dans la SAS CODIS (101 264€) => Nouveau capital social : 1 325 164€
Prime d'apport: 2 190 340€ (2 291 604 - 101 264€)



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	429 855,09		17 384,30		2 365,29	444 874,10
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	429 855,09		17 384,30		2 365,29	444 874,10
CORPORELLES	Terrains	1 178 327,34				74 239,34	1 104 088,00
	Constructions sur sol propre	8 397 398,49				994 087,73	7 403 310,76
	sur sol d'autrui	629 202,69					629 202,69
	instal. agencé aménagement	5 578 042,82		37 481,00		287 841,46	5 327 682,36
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 546 218,76		109 561,39		75 498,02	4 580 282,13
	Instal., agencement, aménagement divers	751 481,19		11 362,53			762 843,72
	Matériel de transport	196 595,57		13 500,03		15 293,78	194 801,82
	Matériel de bureau, mobilier	1 036 538,54				1 286,64	1 035 251,90
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	283 044,63		1 508 349,37			1 791 394,00
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 596 850,03		1 680 254,32		1 448 246,97	22 828 857,38
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	80 000,00					80 000,00
	Autres titres immobilisés	1 534 136,67		2 291 604,00			3 825 740,67
	Prêts et autres immobilisations financières	253 833,62		7 840,43			261 674,05
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 867 970,29		2 299 444,43			4 167 414,72
TOTAL		24 894 675,41		3 997 083,05		1 450 612,26	27 441 146,20

Immobilisations Financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	27 638,31	10 665,53	2 365,29	35 938,55
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 638,31	10 665,53	2 365,29	35 938,55
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	7 441 194,91	160 863,04	994 087,73	6 607 970,22
	sur sol d'autrui	509 743,26	34 319,91		544 063,17
	instal. agencement aménagement	5 082 028,01	208 165,51	287 841,46	5 002 352,06
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 959 681,03	187 981,06	75 498,02	4 072 164,07
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	560 602,31	42 270,98		602 873,29
	Matériel de transport	77 488,49	60 134,11	12 008,42	125 614,18
	Matériel de bureau, mobilier	889 374,42	52 656,97	1 286,64	940 744,75
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 520 112,43	746 391,58	1 370 722,27	17 895 781,74
TOTAL		18 547 750,74	757 057,11	1 373 087,56	17 931 720,29

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						



Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	383 362,00	
TOTAL	383 362,00	

En application du règlement ANC n° 2015-06, nous avons effectué des tests de dépréciation du fonds commercial.

Nos tests ont consisté à comparer la valeur nette comptable du fonds commercial qui figure à l'actif avec la valeur dite actuelle du fonds, cette dernière valeur correspondant au montant le plus élevé entre la valeur vénale du bien et la valeur d'usage.

En conclusion, aucune dépréciation n'est constatée.





Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	15 000,00		15 000,00	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	249 423,00	107 840,00	105 468,00	251 795,00
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	264 423,00	107 840,00	120 468,00	251 795,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <div><div></div><div>incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières</div></div>	80 000,00			80 000,00
	Sur stocks et en-cours	84 298,40	99 520,15	84 298,40	99 520,15
	Sur comptes clients	14 811,27		9 371,03	5 440,24
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	179 109,67	99 520,15	93 669,43	184 960,39
TOTAL GENERAL		443 532,67	207 360,15	214 137,43	436 755,39
Dont dotations et reprises <div><div></div><div>- d'exploitation - financières - exceptionnelles</div></div>			207 360,15	199 137,43 15 000,00	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	261 674,05		261 674,05
	Clients douteux ou litigieux	8 068,12	8 068,12	
	Autres créances clients	539 958,67	539 958,67	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	38,07	38,07	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	183 344,83	183 344,83	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	196 322,50	196 322,50	
	Débiteurs divers	1 248 642,46	1 248 642,46	
	Charges constatées d'avances	84 052,00	84 052,00	
TOTAL DES CREANCES		2 522 100,70	2 260 426,65	261 674,05
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	241,72	241,72		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 088 384,17	377 200,17	982 626,00	728 558,00
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	690 943,34	171 559,94	499 178,40	20 205,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 711 449,04	5 711 449,04		
	Personnel et comptes rattachés	1 412 881,88	1 412 881,88		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	939 720,80	939 720,80		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	319 170,57	319 170,57		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	383 182,03	383 182,03		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	233 095,34	233 095,34		
	Autres dettes	38 020,00	38 020,00		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	20 138,31	20 138,31		
TOTAL DES DETTES		11 837 227,20	9 606 659,80	1 481 804,40	748 763,00
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 444 224,95			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	451 723,06			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	186 901	211 105	(24 205)	-11,47
Autres créances	517 284	598 144	(80 859)	-13,52
TOTAL	704 185	809 249	(105 064)	-12,98



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 076	(1 076)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers		26 369	(26 369)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 533	510 827	(92 294)	-18,07
Dettes fiscales et sociales	1 838 278	1 830 853	7 425	0,41
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		1 859	(1 859)	-100,00
TOTAL	2 256 811	2 370 984	(114 173)	-4,82



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	84 052	89 349	(5 297)	-5,93
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	84 052	89 349	(5 297)	-5,93



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	20 138	37 400	(17 261)	-46,15
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	20 138	37 400	(17 261)	-46,15



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	1 223 900,00			101 264,00	1 325 164,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	634 449,00			2 190 340,00	2 824 789,00
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	152 449,02				152 449,02
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 311 748,69	782 618,95			5 094 367,64
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 786 216,95	(1 786 216,95)		1 803 604,63	1 803 604,63
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 108 763,66	(1 003 598,00)		4 095 208,63	11 200 374,29

Date de l'assemblée générale 13/06/2024

Dividendes attribués 1 003 598,00

¹dont dividende provenant du résultat n-1 1 003 598,00

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 7 105 165,66

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 7 105 165,66

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice 2 291 604,00

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 800 006,63



Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		662 582,00	2,0000	1 325 164,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		662 582,00	2,0000	1 325 164,00



Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	69 225 634,72		69 225 634,72
Production vendue de biens	5 489 665,78		5 489 665,78
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	11 558 295,00		11 558 295,00
TOTAL	86 273 595,50		86 273 595,50



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 067 534,29	717 556,00	2 349 978,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(740 593,66)	(194 220,00)	(546 373,66)
RESULTAT COMPTABLE		2 326 940,63	523 336,00	1 803 604,63

(1) après retraitements fiscaux.



Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Liés aux provisions pour congés payés	460 815,00
	Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	497 684,00
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		958 499,00



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2024

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
SAINT MARTIN COGNAC 105 rue basse saint martin - 16100 COGNAC	SAS	2 525 000,00	99,06



Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		12,00	
	Professions intermédiaires		18,00	
	Employés		208,44	
	Ouvriers			
	TOTAL		238,44	



Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		114 118,75
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		85 920,01
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 261,41 577,20 6 887,53 61 193,87	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 198,74
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 976,00 222,74	
Reprises sur provisions et transferts de charges		15 000,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 000,00	
Total des charges exceptionnelles		117 535,41
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		16 533,64
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	7 169,00 287,01 7 969,63 1 108,00	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		81 212,39
Charges exceptionnelles sur opération en capital	77 524,67 3 687,72	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		19 789,38
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	19 789,38	
Résultat exceptionnel		(3 416,66)



Honoraires des Commissaires aux Comptes

	AUDIT LEGAL							
	31/12/2024	31/12/2023	%	%	31/12/2024	31/12/2023	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur DUO SOLUTIONS Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur DUO SOLUTIONS Filiales intégrées globalement	16 469,62	15 649,47	100,00	100,00				
Sous-total	16 469,62	15 649,47	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	16 469,62	15 649,47	100,00	100,00				



Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Nantissement du Fonds de Commerce - Cf état ci joint -		1 995 614,00	
		1 995 614,00	
Total des engagements financiers (1)		1 995 614,00	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dans le cadre des conventions de parrainage, CODIS est engagé auprès de :

- Sud Vendée Distribution à Fontenay Le Compte
- Carabandis à Madrid

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RECUES PAR CODIS DISTRIBUTION

(Nantissements, Hypothèques, Warrants, Privilèges)

	Nature de la Dette	Capital Emprunté	Capital restant à rembourser			Nature de la Garantie reçue
			A court Terme	A moyen Terme	A long Terme	
164300	Emprunt Edel	550 000	35 703			Nantissement du Fonds de Commerce
164300	Emprunt Edel	500 000	56 889	14 723		Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	500 000	56 737			Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	750 000	80 816	328 824		Nantissement du Fonds de Commerce
164200	Emprunt Crédit Agricole	1 500 000	73 508	294 031	343 036	Nantissement du Fonds de Commerce
164700	Emprunt BPI France	1 500 000	60 337	265 487	385 523	Nantissement du Fonds de Commerce
	TOTAUX	6 300 000	363 990	903 065	728 559	
			1 995 614			

1643102	Emprunt Edel	150 000	11 484	79 560		Sans Garanties
---------	--------------	---------	--------	--------	--	----------------